

Vente. —	ART.
Créances et droits d'action.....	1570 et s.
Droits successifs.....	1579 et s.
Droits litigieux.....	1582 et s.
Ventes forcées.....	1585 et s.
Dation en paiement équivalent à vente.....	1592
Aliénation d'un immeuble pour une rente.....	1593
Effet de la vente forcée des immeubles.....	2081
Enregistrement de cette vente et son effet.....	2155 et s.
V. <i>Vendeur.</i>	
Vérification. —Des testaments.....	857 et s.
Lettres de.....	650a
Veuve. —Peut être tutrice à ses enfants.....	282, 283
Entretien et loyer pendant les délais.....	1352
Deuil de la veuve.....	1368
Vêtements et dons nuptiaux.....	1380
Vices. —Dans les contrats.....	991 et s.
Prescription de l'action en rescision.....	2258
Garantie contre les vices cachés.....	1522 et s.
Dans la chose prêtée.....	1776
Dans la possession, qui empêchent de prescrire.....	2197, 2198
Dans la chose assurée.....	2505, 2509
Violence. —Cause de nullité des contrats.....	994 et s.
Empêche de prescrire.....	2197, 2198
Vœux. —Incapacités qui en résultent.....	34
Actes de profession religieuse.....	70 et s.
Voisinage. —V. <i>Servitudes réelles.</i>	
Voituriers. —Par terre et par eau :	
A quoi sont-ils tenus.....	1672 et s.
Droit de rétention. Rang.....	1679, 2001
Voyageurs. —Louage des ; comment réglé.....	1671
Leur Privilège.....	1994c, 2001
Voleur. —Il ne peut prescrire, ni ses successeurs.....	2198
Vaes. —Sur la propriété du voisin.....	533 et s.